



M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-302

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le Conseil municipal a adopté à la séance du 5 juin 2018, le règlement numéro 2018-302 intitulé « Règlement concernant la circulation à sens unique sur certains chemins publics municipaux. »
2. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 17^e jour du mois de juillet de l'an 2018.



Cynthia Bossé
Directrice générale